

## *Agression d'un gréviste par un cadre de la direction du 92*

# Stop à l'escalade, La Poste doit négocier tout de suite !

Ces jours derniers la fédération Sud PTT, dans plusieurs communiqués, a dénoncé les interventions des CRS venus, sur ordre du Préfet après demande de La Poste, expulser les grévistes des Hauts-de-Seine qui occupaient différents sièges de directions. Des expulsions menées à coup de masses et de béliers. En plus des interventions policières, les vigiles présents sur place se sont rendus coupables de violences. Violences physiques tout d'abord puisque des coups ont été portés, et des grévistes ont été trainés au sol. Mais une violence verbale inouïe a aussi été exercée : des grévistes femmes ont été menacées de viol par plusieurs de ces vigiles.

Mercredi 6 février, un nouveau cran a été franchi puisqu'un cadre de la direction du 92, dans le contexte de l'occupation de cette direction, a violemment frappé un gréviste au visage, occasionnant chez notre collègue une fracture du nez. Le cadre en question n'est pas un inconnu pour Sud. En 2009, cet individu s'était déjà illustré par des actes de violence contre des grévistes des Hauts-de-Seine. Il avait alors frappé plusieurs collègues et militants à coup de barre de fer. Loin d'être sanctionné pour son comportement, ce monsieur, alors chef d'équipe dans un établissement, s'est vu offrir une promotion. C'est ainsi qu'il s'est retrouvé à la direction départementale. Quand on voit le nombre de conseils de discipline qui se soldent par des licenciements, pour des faits dont la gravité est sans commune mesure ce type d'agissements, il est clair que ce cadre récidiviste bénéficie d'une protection à laquelle la plupart des postières et des postiers n'ont pas droit ! Une protection qui n'est d'ailleurs a priori pas seulement postale, puisqu'il se vante d'avoir un frère officier de police judiciaire (d'où son sentiment de totale impunité). Mais, si La Poste couvre des individus de cette espèce, les grévistes, eux, bénéficient de la solidarité, entre autres de leurs collègues, et des syndicats de la fédération Sud PTT. Le soir même, un rassemblement devant le siège a réuni 200 personnes.

Cet enchaînement d'événements est en réalité le corollaire de la totale absence de volonté de négocier de la part de La Poste, qu'il s'agisse de la direction départementale ou de la direction nationale du Courrier. Le 31 janvier dernier, la fédération Sud PTT interpellait le PDG et le DRH de La Poste, ainsi que le Directeur de la Branche Courrier. Nous les avertissions qu'en l'absence d'intervention de leur part pour que de véritables négociations s'ouvrent enfin, ils portaient la responsabilité de la poursuite du conflit. Nous avons par ailleurs averti que la situation risquait d'empirer. Ces avertissements sont malheureusement restés lettre morte. Aujourd'hui nous disons que La Poste, jusqu'aux plus hauts niveaux hiérarchiques, est responsable de l'aggravation de la situation.

Aujourd'hui il ne s'agit pas seulement de paies à zéro euro pour les grévistes, ou de pressions visant à les empêcher de s'adresser à leurs collègues dans le cadre de l'exercice de leur droit de grève. Il s'agit d'actes de violence à l'encontre d'agents de La Poste en grève qui n'ont ni dégradé de locaux, et qui n'ont pas non plus, au bout de 10 mois de grève, commis d'actes de violence contre des personnes. Il est plus qu'urgent de mettre un terme à cette situation. Il n'y a qu'une solution pour ce faire : La Poste doit se mettre, réellement et loyalement, à la table des négociations. Pas dans un mois, pas dans une semaine, maintenant !

Paris le 9 février 2019